

Interlabo du Groupe européen de recherche sur les normativités (GERN)

Le 1er juin 2022

Bruxelles

Journée organisée en co-modal à partir de l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie - DO criminologie

« L'évolution des modèles de prise en charge médico-légale des victimes de violences sexuelles et de violences entre partenaires intimes »

Les questions de violences sexuelles et de violences entre partenaires intimes sont aujourd'hui portées à l'avant-plan des scènes médiatiques et politiques. Progressivement mises à l'agenda politique par les mouvements féministes, elles sont devenues en Europe, objets de politiques publiques mettant généralement l'accent sur une meilleure capacité du système pénal à réagir à ces phénomènes dans le cadre de politiques multi-dimensionnelles et intégrées.

Si ces aspects sont la toile de fond de cet interlabo du GERN, celui-ci portera plus particulièrement son attention sur l'évolution des modèles de prise en charge médico-légale des victimes de violences sexuelles et de violences entre partenaires intimes.

Différents praticiens et chercheurs en médecine légale, sociologie, science politique, criminologie, venus de France, de Suisse et de Belgique, se réuniront donc durant une journée pour partager leurs expériences et réflexions à partir de leurs pratiques et travaux recherches.

Nous espérons cette rencontre fructueuse et riche en enseignements et sommes heureux de convier tous ceux et celles intéressé-e-s par ces questions.

Organisateurs : Bertrand RENARD, Anne LEMONNE et Caroline STAPPERS, chercheur.e-s à la DO Criminologie de l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie



Inscription gratuite mais obligatoire

Programme de la journée

9h15 : Accueil des participants

9h30 : Introduction de la journée, *par Bertrand RENARD & Anne LEMONNE*

9h45 : « Le médecin légiste , interface entre la victime et la Justice : modèles de prise en charge pluridisciplinaire afin d'améliorer le parcours et la prise en charge des personnes victimes d'agression sexuelle et de violences conjugales », *par Karine DABADIE.*

10h15 : Questions réponses et discussion

10h30 : « La connaissance, l'attitude et l'usage du Set Agression Sexuelle par les médecins en Belgique », *par Bertrand RENARD & Caroline STAPPERS (en collaboration avec Anne LEMONNE).*

11h00 : Questions réponses et discussion

11h15 : Pause-café

11h30 : « La prise en charge médico-légale des victimes de violence sexuelle en Belgique. Retour sur une enquête qualitative auprès de professionnels et de victimes », *par Anne LEMONNE (en collaboration avec Caroline STAPPERS & Bertrand RENARD).*

12h00 : Questions réponses et discussion

12h15 : Lunch

14h00 : « L'articulation de la justice et du soin au prisme de la prise en charge des victimes de violences conjugales : le cas des procédures médico-légales hors réquisition judiciaire », *par Romain JUSTON MORIVAL & Marine DELAUNAY.*

14h30 : Questions réponses et discussion

14h45 : "Les usages policiers et judiciaires des certificats médicaux de victimes de violences sexuelles", *par Océane PERONA.*

15h15 : Questions réponses et discussion

15h30 : Pause-café

15h45 : « L'Unité de médecine des violences : 15 ans de pratique infirmière en médecine légale clinique », *par Nathalie ROMAIN-GLASSEY.*

16h15 : Questions réponses et discussion

16h30 : Conclusions de la journée et discussion générale, *par Anne LEMONNE & Bertrand RENARD*

17h00 : Fin de la journée

Les interventions et les intervenants

Le médecin légiste, interface entre la victime et la Justice : modèles de prise en charge pluridisciplinaire afin d'améliorer le parcours et la prise en charge des personnes victimes d'agression sexuelle et de violences conjugales

Par Dr Karine DABADIE, médecin légiste, chef du service de médecine légale des Antilles de 2010 à 2016, responsable du CAUVA au CHU de Bordeaux de juin 2018 à décembre 2019.

Partant de nombreuses années de pratiques médico-légales aux Antilles et au CHU Bordeaux, le Dr Karine DABADIE abordera : d'une part, l'usage du « dossier conservatoire » dans la prise en charge des victimes de violences sexuelles et de violences conjugales ; d'autre part, l'amélioration de la prise en charge des victimes des violences conjugales à travers une grille de recueil de signes de gravité et signalement au magistrat, permettant de détecter les violences conjugales, prévenir le passage à l'acte, éviter les récidives à travers une prise en charge pluridisciplinaire (infirmière, psychologue, assistante sociale, médecin légiste, juriste).

La connaissance, l'attitude et l'usage du Set Agression Sexuelle par les médecins en Belgique

Par Bertrand RENARD, chercheur en Criminologie à la DO Criminologie de l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie, Professeur à l'UCLouvain, chargé d'enseignement à l'UCLille ainsi qu'à l'Université de Namur et Caroline STAPPERS, chercheuse à la DO Criminologie de l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie et doctorante à la KULeuven (en coll. avec Anne LEMONNE, chercheuse en Criminologie à la DO Criminologie de l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie et Maitresse de conférences à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université Libre de Bruxelles).

Cette intervention présente les résultats d'une enquête quantitative menée dans le cadre d'un projet de recherche financé par la politique scientifique belge de 2017 à 2021 (BELSPO) portant sur la prise en charge médico-légale des victimes de violence sexuelle en Belgique. Cette enquête a permis d'évaluer les connaissances, les attitudes et les pratiques (KAP) des médecins en ce qui concerne le Set Agression Sexuel, l'outil médico-légal le plus important en Belgique à cette époque dans la réponse aux violences sexuelles.

La prise en charge médico-légale des victimes de violence sexuelle en Belgique. Retour sur une enquête qualitative auprès de professionnels et de victimes

Par Anne LEMONNE (en coll. avec Caroline STAPPERS & Bertrand RENARD).

Dans leur communication, Anne Lemonne et ses collègues reprennent cette fois les résultats d'une enquête qualitative, menée dans le cadre d'un vaste projet de recherche financé par la politique scientifique belge de 2017 à 2021 (BELSPO), portant sur l'évolution de la prise en charge médico-légale des victimes de violence sexuelle en Belgique. Cette évolution sera nourrie à la fois de leurs analyses documentaires et de celles de discours d'acteurs-clés professionnels de cette prise en charge et de victimes.

L'articulation de la justice et du soin au prisme de la prise en charge des victimes de violences conjugales : le cas des procédures médico-légales hors réquisition judiciaire

Par Romain JUSTON MORIVAL, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Rouen Normandie, Responsable du parcours "Santé au travail" du Master de Sociologie RED, Chercheur au Dysolab-IRIHS, chercheur affilié au CEET (Cnam), chercheur associé au CSO (Sciences po / CNRS), et Marine DELAUNAY, Docteure en Sociologie, Post-doctorante à l'Université de Bordeaux, Chercheuse associée au Centre Emile Durkheim.

Dans leur communication, les orateurs aborderont les déclinaisons locales de la prise en charge médico-légales des victimes de violences en dehors des réquisitions judiciaires, les ambivalences soulevées par ce type de dispositif du point de vue de la médecine légale et de la justice et enfin, interrogera la généralisation limitée de cette pratique en France.

Les usages policiers et judiciaires des certificats médicaux de victimes de violences sexuelles

Par Océane PERONA, Maîtresse de conférences en sociologie et docteure en sciences politiques à l'Université d'Aix-Marseille.

Cette intervention discutera les usages que font les policiers des certificats médicaux dans les enquêtes pour violences sexuelles en France. Elle se fonde sur l'analyse statistique de procédures policières concernant des victimes majeures, sur une ethnographie de 10 mois d'un service d'investigation d'une grande agglomération française, ainsi que sur des entretiens avec des enquêteurs des Brigades de Mineurs et des médecins légistes. La communication revient sur l'importance des constats de lésion dans l'avancement de la procédure, les controverses entre policiers et médecins au sujet du contenu des certificats et sur le rôle de l'examen médical comme moment de mise à l'épreuve de la bonne volonté de la plaignante.

L'Unité de médecine des violences : 15 ans de pratique infirmière en médecine légale clinique

Par Nathalie ROMAIN-GLASSEY, MD, MER, Centre universitaire roman de médecine légale, Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), Suisse.

Depuis 2006, l'Unité de médecine des violences (UMV) du CHUV offre en effet des consultations médico-légales pour adultes victimes de violence interpersonnelle, qu'il s'agisse de violence dans le couple, familiale ou communautaire, et ce en dehors de toute réquisition judiciaire. Ces consultations médico-légales sont assurées par des infirmières et supervisées par des médecins légistes. Lors d'une consultation, il s'agit de recueillir un récit détaillé des violences et de réaliser l'examen clinique de la victime afin d'établir la documentation médico-légale puis de proposer une orientation vers le réseau médico-psycho-social et juridique. Aujourd'hui, l'UMV est présente dans quatre hôpitaux du canton de Vaud et emploie neuf infirmières et deux médecins légistes. Bien articulée avec le réseau, elle rend les prestations médico-légales accessibles aux victimes, se conformant ainsi aux recommandations de l'OMS. Ce développement n'aurait pas été possible sans la mise en œuvre d'une pratique complémentaire entre infirmières/iers et médecins légistes. Le choix de faire appel à des soignant-e-s, leurs profils et leurs formations seront discutés. Un bilan de ces 15 ans d'expérience ainsi que les perspectives d'avenir seront présentés.